



Procès-verbal de l'assemblée générale du Club des Combins

25.02.2023 – 18h Salle de conférence hôtel W, Verbier

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale
3. Rapport de la présidente
4. Présentation des comptes 2022
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation des comptes et décharge au comité
7. Renouvellement du comité
8. Modification des statuts
9. Fête des guides 2023 - informations
10. Divers – hommages

1. Ouverture de l'assemblée, contrôle des présences

La présidente débute la séance à 18h et adresse les salutations d'usage à l'assemblée.

La feuille des présences est distribuée pour signature.

- 49 membres sont présents
- 55 membres se sont excusés

Nomination de trois scrutateurs en prévision des votes de l'assemblée : Valérie de le Rue, Jean-François Beth, Jérôme Rausis.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Mme Lehmkuhl propose de renoncer à la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 mars 2022. Ce dernier peut être consulté, en français ou en anglais, sur le site internet du Club.

Sa demande est acceptée et le procès-verbal est ainsi validé.

3. Rapport de la présidente

Cette saison passée marque surtout un retour à la normale en termes sanitaires. Pas de fermeture, pas de masques, pas de restrictions, pas d'aides...

Le comité a reçu beaucoup de messages de remerciements des bénéficiaires des mesures de soutien prises en 2020 et 2021. Tania remercie tout le monde.

Il reste de la pandémie une tendance accrue pour les Suisses à profiter de leurs paysages et, pour nos hôtes étrangers, à prolonger leurs séjours dans nos montagnes, ce qui nous est favorable.

La fin de saison n'est pas évidente due au manque de neige.

En revanche, j'espère qu'elle n'a pas marqué une nouvelle « normale » en matière d'enseignement !

La fin de la saison fût surtout difficile. En revanche l'été a été beau et très chaud et les guides à l'année ont bien travaillé.

Votre comité s'est réuni 2 fois en présentiel et par visioconférence pour ceux qui ne sont pas à Verbier. Un comité réduit se retrouve plus souvent pour assurer le fonctionnement régulier et l'exécution des décisions prises. Je tiens à remercier Raphaëlle Derivaz qui, après de longues années, a quitté le secrétariat pour de nouveaux horizons professionnels.

Au niveau des avantages offerts par le club, nous avons prévu de tenter d'élargir notre palette d'assurances pour inclure des prestations perte de gains, en complément de celles offertes par le bureau des Guides. Les recherches, menées par notre conseiller M. Jean-François André, n'ont pas donné de résultats à ce jour. Le risque est élevé et nous rencontrons peu de soutien des guides dans le monde de l'assurance. Nous continuons à travailler sur ce projet et allons relancer plusieurs compagnies.

Afin de faire connaître plus largement le Club des Combins, nous avons offert l'année dernière comme l'année précédente des journées first come-first served à prix réduit pour les membres juniors et enfants des membres, des journées gratuites pour les membres avec prix réduit pour leurs invités et des journées de formations sécurité. Celles-ci ont eu peu de succès et nous devons trouver une autre formule. En revanche, l'offre des doudounes Mammout brodées de notre logo a eu un franc succès : nous en avons vendu 41 ! L'action sera reconduite cette année mais peut-être avec un produit différent.

L'année dernière, un de nos membres a très généreusement offert cinq journées de guide à des jeunes. Ces journées ont été offertes au Cycle d'orientation de Bagnes et ont été très appréciées. Elles permettent de les sensibiliser aux dangers de la montagne et de promouvoir les bonnes pratiques en termes de sécurité. Nous avons reconduit ce geste cette année mais au nom du Club, en contrepartie d'une communication relative au Club des Combins. Nous soutenons aussi le programme Prévention Accidents Avalanches Valais et son site de formation avalanche-check.ch.

Dans la même idée, j'ai eu plusieurs contacts avec le Yeti Club de Zermatt. J'ai rencontré une première fois sa présidente en avril 2022 et participé à un événement qu'ils ont organisé au mois d'août. J'ai été très bien accueillie.

Cela étant, nos deux clubs présentent un certain nombre de différences qui limitent la faisabilité d'un rapprochement formel.

Le Yeti Club se présente tout d'abord comme un groupe d'amoureux de la station de Zermatt. Les guides ne sont pas membres du Yeti Club, mais des bénéficiaires. Les produits mis en place ne sont pas les mêmes. Alors que nous avons une fondation de prévoyance avec la possibilité de regrouper les prestations de libre passage et de racheter les années perdues, le Yeti Club a une police d'assurance-vie payable au plus tard à la retraite. En revanche, le Yeti Club organise deux fois par an des événements ou des sorties entre membres, ce qui continue à les rapprocher entre eux même si les guides sont peu présents.

Je vais quand-même continuer mes démarches avec le Yeti-Club pour examiner s'il y a des possibilités de collaboration au niveau des assurances risques.

En ce qui concerne notre fond de secours, il a été mis à contribution, notamment pour soutenir la famille de Christophe Gay-Crosier et pour alimenter le fond de secours des guides. Mais l'arrivée d'un membre fondateur, un don généreux (merci au donateur qui se reconnaîtra) et la dissolution d'une provision prévue à cet effet ont compensé une partie de ces pertes.

Je tiens enfin à remercier très sincèrement les membres du comité, Jérôme Rausis et le secrétariat pour leur dévouement, leur disponibilité et leur soutien.

Je vous prie de prendre connaissance de la composition de nos membres.

Nous avons aujourd'hui un total de 268 membres, dont 91 guides. Pour la première fois, les nombres sont en baisse. Les raisons sont les suivantes : outre le décès de Pierrot Cretton et Denis Bertholet, dont nous parlerons tout à l'heure, des membres cessent de skier, et des guides sortent, atteints par la limite d'âge fixée par l'assureur.

Il nous faut environ deux membres clients par membre guide. Nous n'y sommes pas tout à fait. Nous devons aussi rajeunir notre Club, en lien avec l'entrée de nombreux guides en début de carrière. J'encourage donc les guides à promouvoir le Club des Combins auprès de leurs clients (même si c'est difficile, c'est quand même le moyen le plus efficace) et nos membres à recruter autour d'eux parmi les amoureux du ski. Les suggestions, idées et bonnes volontés sont les bienvenues.

L'augmentation du nombre de guides est aussi un objectif constant de notre Fondation de prévoyance pour assurer le contrat qui nous lie à Swisslife.

Nos tentatives d'élargissement de l'année dernière avaient amené à la Fondation pour les guides de montagne un guide bâlois. Il nous a quitté pour être remplacé par un guide du Val d'Anniviers. Nous sommes en pourparlers avec un guide de Verbier et nous espérons qu'un premier exemple pourrait faire un effet boule de neige. Nous constatons qu'il règne une certaine confusion sur les conditions d'admission au Club et à la Fondation et nous allons donc améliorer notre communication sur ce point.

4. Présentation des comptes 2022

La présidente passe la parole à M. Jérôme Rausis du fiduciaire du St-Bernard pour la lecture des comptes 2022.

Chaque membre a reçu, avec la convocation à l'AG, le fascicule des comptes et a donc déjà pu en prendre connaissance.

M. Rausis passe en revue les différents postes du compte de profits et pertes qui donne cette année un résultat de CHF -48'354.56. Ceci ne doit pas être vu comme une perte, mais plutôt une correction de valeur.

Le bilan est également détaillé avec un solde du bilan se montant à CHF 755'718.93.

Il passe également en revue les comptes du fonds de secours dont le solde au 31.12.2021 se monte à CHF 616'314.26.

Nous espérons nous rétablir ces prochaines années.

5. Rapport de l'organe de révision

Les comptes ont été vérifiés par la société « Fidag SA », la lecture du rapport est faite par M. Rausis.

6. Approbation des comptes et décharge au comité

Les comptes 2022 sont approuvés à l'unanimité et les membres donnent décharge au comité.

7. Renouvellement du comité

Nous avons reçu la semaine dernière la démission de M. Etienne Moineville du comité, dont l'emploi du temps ne lui permet pas de consacrer le temps nécessaire à notre comité. Nous en prenons acte et le remercions pour les années qu'il nous a consacrées. Nous ne proposons pas de renouvellement dans le comité dans l'immédiat, nous préférons prendre du temps pour trouver le candidat parfait prochainement.

8. Modification des statuts

La présidente passe la parole à Daniel Coquoz pour expliquer le changement la proposition de modification des statuts, surtout la modification dans les cotisations membres et non membres LGDV.

Modification proposée : La cotisation annuelle pour les membres guides qui ne font pas partie de LGDV sera augmentée à CHF 500.- au lieu de CHF 300.-.

Cette réflexion a commencé lorsque j'ai repris la présidence du bureau des Guides de Verbier et tout principalement lors du COVID. Je me suis rendu compte que je passais passablement de temps pour tous les guides du club et que ces heures étaient uniquement payées par les membres du bureau via leurs cotisations annuelles.

Par soucis d'équité, cette modification de statut équilibre cette différence. Elle n'est pas rétroactive : tous les guides actuels du club des Combins restent avec la même cotisation. Seuls les guides quittant le bureau des Guides de Verbier après février 2023 se verront augmenter ce montant de 300.- pour la cotisation.

Actuellement il n'est pas possible d'être membre du Club des Combins sans être au préalable membre des Guides de Verbier, mais si le guide démissionne du bureau des guides, il reste membre du club. Sur les 91 membres guide du club, 10 ne sont pas membres LGDV. Daniel travaille tout au long de l'année, via le club des Combins, pour ces guides.

La modification des statuts est votée et acceptée de manière unanime.

9. Fête des guides 2023- informations

Cet été, il y aura la 60^{ème} fête cantonale des guides de montagne. Chaque année cette fête est organisée par un bureau des guides différent. Cette année, c'est le tour des guides de Verbier.

Emmanuel Troillet, Florent Troillet, Pierre Yves Terrettaz et Maxime Derivaz représentent le comité d'organisation, ils prennent la parole pour parler de la manifestation.

La fête aura lieu le 17 et 18 juin, avec comme programme :

17 juin

A l'espace St Marc au Châble. Il y aura un concours de bloc, diverses animations, une présentation et film de Lucy Walker, et un bal.

18 juin

Au col du Grand St Bernard, lié aux célébrations du Centenaire de St-Bernard Patron des Alpinistes et des habitants de la montagne.

Les buts de cette fête sont :

- De mettre en valeur le métier de guide de montagne
- De promouvoir la sécurité en montage

- De mettre en valeur la montagne et ses pratiques qui constituent un patrimoine majeur de notre pays, et surtout en Valais

En cas de bénéfice, cet argent va partir au groupe Espoir des guides valaisans.

Comme toute manifestation, le comité est à la recherche de fonds. Pierre-Yves Terrettaz présente le compte crowdfunding qui a été créé pour cet événement.

10. Divers – hommages

Nous avons perdu cette année deux de nos piliers : Denis Bertholet et Pierrot Cretton.

La présidente passe la parole à Jean-Pierre Rieben qui décrit son parcours de guide. Breveté en 1960, en même temps que ses deux frères et Denis Bertholet, Pierrot a fait une très belle carrière à Verbier. Nous pouvons toujours garder une belle image de Pierrot, qui restera toujours un joli personnage de notre région.

La présidente passe ensuite la parole à Mme Véronique Coppey Baillifard, une amie, collègue et confidente de Denis Bertholet. Elle passe en revue sa carrière de guide ainsi que la création de son association Lukklas en 1983. Grâce à Denis et cette association, les gens de Lukklas reçoivent maintenant une vraie éducation.

Denis était un passionné du Nepal, de la montagne, et de la vie. Il avait un fort caractère, mais un très bon fond. Il a eu de la chance d'être soutenu par certains membres présents ici pour son association.

La présidente remercie les personnes présentes et clôt la séance à 18h50.